

MENTION SPÉCIALE



Le jury a souhaité mettre en lumière ce projet qui utilise du cèdre de l'Atlas issu des forêts audoises en vêture extérieure. Les peuplements de cèdre progressent dans notre région. Par ses qualités techniques, en particulier pour son utilisation en bardage, le cèdre constitue une essence d'avenir pour le bois construction sur notre territoire. Ce projet démontre parfaitement les atouts esthétiques de ce bois.

**FOYER RURAL**

> Félines Minervois (34)



Le bâtiment reprend le volume (gabarit) de l'ancienne usine initiale et de la caserne des pompiers mitoyenne. L'ensemble du bâtiment est habillé en cèdre local avec une continuité du bardage entre les murs et la toiture. Ce bardage bois ajouré est fixé sur une ossature bois en parois verticales, en toiture une ossature bois secondaire a été fixée au dessus des bacs acier pour recevoir les lames de bardage. Le bâtiment dispose donc d'une sur-toiture bois ventilée pour assurer un bon confort thermique été. Un grand pan de la toiture est orienté au Sud et donne la possibilité d'intégrer des panneaux photovoltaïques ultérieurement.

Ce projet a retenu l'attention du jury pour son utilisation du cèdre local qui est une essence d'avenir dans notre région car elle se montre moins sensible au réchauffement climatique. Notre région dispose de peuplements importants de cèdre qui arrivent à maturité.

**Utilisation du bois :** charpente traditionnelle, panneau ossature bois, poteau poutre, solivage traditionnel, bardage.

**Coût :** 441 000 €HT

**Surface de plancher :** 310 m<sup>2</sup>

**Maître d'ouvrage :** Commune de Félines Minervois

**Architecte :** Matthieu Courtiade,

Stéphane Barriquand - Barriquand & Frydlander

**Economiste :** Jean-Michel Estève

**Entreprise bois :** SCOP CCA

© Scop CCA